

Territoires: agir pour un environnement favorable à la santé

Jeudi 5 décembre 2019

Réduire les Inégalités Sociales de Santé: oser penser, oser agir

Intégrer la santé dans un Programme de Renouvellement Urbain à Monplaisir : **ENSEIGNEMENTS DE L' EIS À ANGERS**



Direction Santé Publique

86, rue du Mail - BP 80011 - 49020 ANGERS Cedex 02 • Tél :
www.angers.fr •



angers.fr



L'Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS)

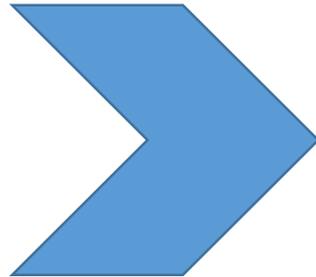
L'Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS) est une **démarche d'aide à la décision inscrite dans l'approche des politiques favorables à la santé et dans la lutte contre les inégalités de santé**. Ses principes et valeurs fondamentaux s'inscrivent dans ceux promus par la Charte d'Ottawa :

- **une vision holistique de la santé**
- **la démocratie**
- **l'équité**
- **le développement durable**
- **l'utilisation éthique des données probantes.**

Pourquoi une Evaluation d'Impact sur la Santé?

Une ambition, conjuguer santé et développement durable

L'Évaluation d'impact sur la **santé (EIS)** est une combinaison de procédures, de méthodes et d'outils par lesquels une politique, un programme ou une stratégie peuvent être évalués **selon leurs effets potentiels sur la santé de la population et selon la dissémination de ces effets dans la population.**



1. **Pouvoir décider/ Pouvoir arbitrer / prioriser**

- Disposer d'un maximum d'éléments pour apprécier les projets, identifier les déterminants et en mesurer les conséquences
- Donner de la cohérence aux réalisations
- Donner du sens aux décisions

2. **Dépasser l'angle de l'offre de soins**

- Appréhender les conditions de travail, les modes de transports, l'accès aux loisirs et à la culture, qualité de l'habitat, intégration sociale

3. **Renforcer les effets positifs des projets**

- Prendre en compte « l'expertise d'usage » de la population
- Développer de nouveaux réflexes autour d'un urbanisme durable
- Apporte une valeur ajoutée au processus décisionnel en rendant explicites les impacts non prévus et qui n'auraient pu être anticipés grâce aux mécanismes habituels de planification.

Présentation du quartier

Quartier Monplaisir (11 500 habitants) – Quartier Prioritaire Politique de la Ville



QUARTIER TRÈS FAMILIAL

POPULATION JEUNE AVEC UNE AUGMENTATION DE LA POPULATION ÂGÉE

DES NIVEAUX DE VIE INFÉRIEURS À LA MOYENNE DE LA VILLE

**EMPLOI EN BORDURE DE QUARTIER
SURREPRÉSENTATION DES OUVRIERS EMPLOYÉS**

DES ESPACES VERTS À VALORISER

HABITAT DOMINÉ PAR LE PARC SOCIAL ET LE LOGEMENT COLLECTIF EN COEUR DE QUARTIER

**DES EQUIPEMENTS PUBLICS ET COMMERCES
NOMBREUX EN CŒUR DE QUARTIER**

**DES EFFECTIFS SCOLAIRES NOMBREUX CONCENTRÉS
SUR QUELQUES ÉCOLES**

Contexte de l'EIS à Monplaisir

Le Programme de Rénovation Urbaine

Il a pour vocation une transformation en profondeur du quartier symbolisé notamment par:

- la mise en place d'une **nouvelle desserte par le tramway**
- la création de **nouvelles continuités EST-OUEST** pour désenclaver le quartier autour de la voie ferrée et le développement de nouvelles liaisons douces.
- Il concerne un secteur composé de **10 600 habitants** avec 60% de logements sociaux. Au-delà de l'arrivée du Tram, une forte restructuration de l'habitat est prévue à Monplaisir: **326 logements seront détruits, 2300 réhabilités et 510 construits.**

L'EIS inscrite dans le Contrat Local de Santé – financée par l'ARS

L'étude porte sur des cheminements et appropriation des espaces notamment :

- permettre des **déplacements sécurisés quels que soient les âges et donc favoriser la mixité**
- **repérer les cheminements prioritaires** en fonction des polarités
- proposer des **modalités différentes de déplacement**
- **relier les différents points du quartier** pour faciliter l'appropriation de tout le quartier
- **prévoir des espaces et des aménagements pour les loisirs, l'activité physique, le repos,...**

En travaillant sur les déterminants de santé qui seraient impactés, valoriser les aspects positifs et diminuer les impacts négatifs éventuels.

Retour sur le déroulement de l'EIS

Les 5 étapes incontournables :



Phase 1: **Définition du périmètre**

Phase 2: **Cadrage de l'EIS**

Phase 3: **Evaluation et analyse**

Phase 4: **Recommandations**

Formation des acteurs

Phase 5: **Evaluation**

Analyse documentaire et entretiens de cadrage; temps de concertation avec les comités technique et de pilotage.
Février - Mars 2016

Définition des méthodes d'investigations sur le quartier (ateliers, enquête de terrain, regards croisés) - Profil des populations.
Avril - Mai 2016

Revue de la littérature scientifique en lien avec les thématiques de l'EIS et les publics prioritaires. Analyse des impacts à travers les déterminants de la santé.
Juin - Décembre 2016

Propositions pour minimiser les effets négatifs et maximiser les effets positifs à travers 5 axes d'intervention.
Suivi des recommandations
Janvier à Mai 2017

Réalisation d'une formation à destination des acteurs locaux - Enjeu de redéploiement ?
Juin 2017

Et depuis mobilisation des services dans la phase de suivi des recommandations (en cours)

Le Périmètre de l'étude: phase 1

6 secteurs concernés par le PRU

Périmètre géographique de l'EIS:

Le trajet « ouest/est » : jardin Monplaisir / arrêt de tramway / Place de l'Europe / accès au parc de la Rousselière et résidence Kalouguine.

Le trajet entre les groupes scolaires Paul Valéry et Voltaire vers la bibliothèque/la maison pour tous.

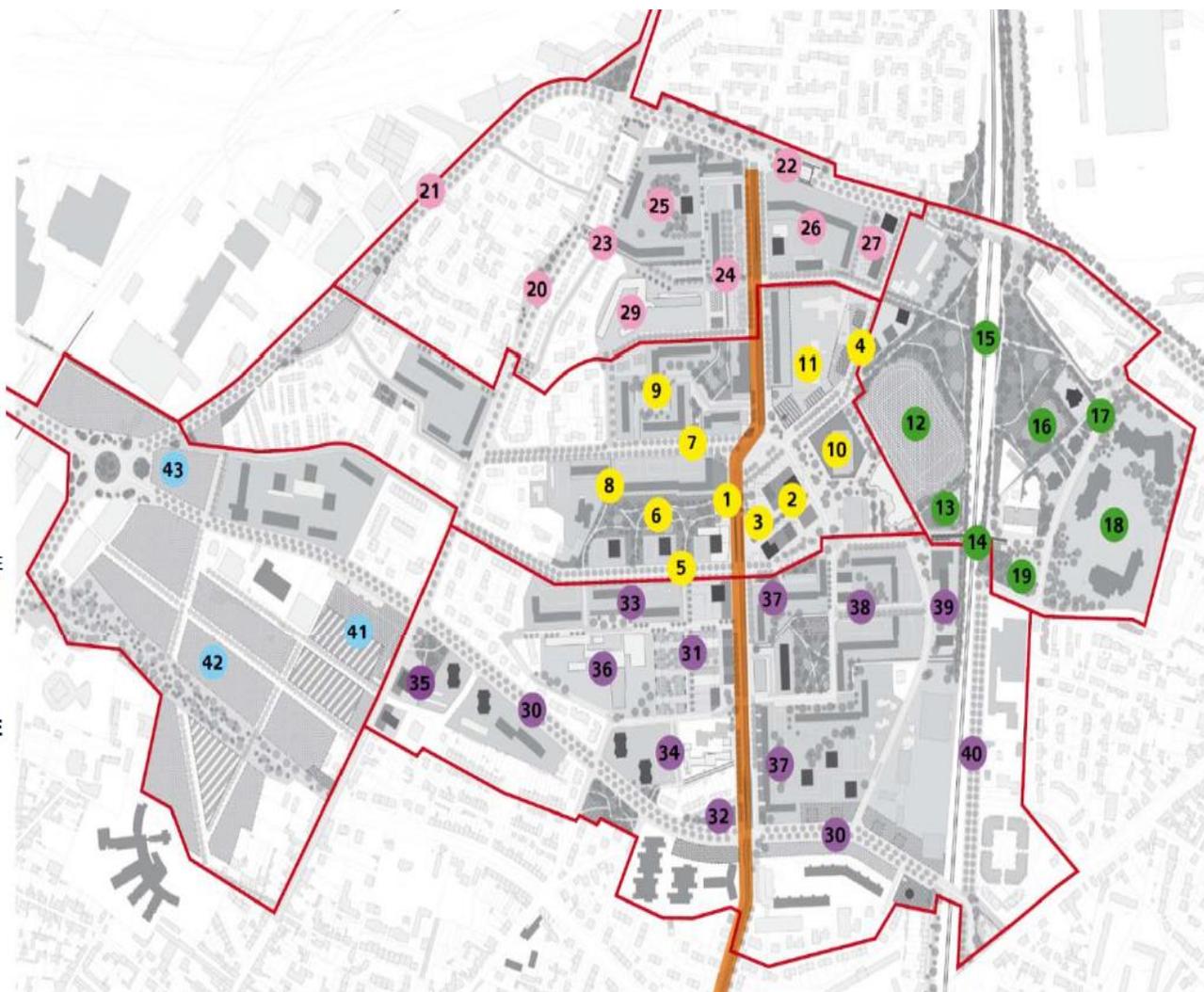
Périmètre thématique de l'EIS:

Les espaces verts (conception, aménagement et gestion future).

Les mobilités internes au quartier.

Les abords des ERP et espaces de vie collectifs.

-  0
ACCOMPAGNER LA VENUE DU TRAM
-  1-11
ÉTIRER, VITALISER, REQUALIFIER LA NOUVELLE CENTRALITÉ
-  12-19
RÉVÉLER, ASSOCIER ET HABITER LE PARC
-  20 - 27
REQUALIFIER, DIVERSIFIER, OUVRIR LE PLATEAU DE MONPLAISIR VERS LES BASSES VALLÉES ANGEVINES
-  30-40
REQUALIFIER, DIVERSIFIER, OUVRIR LE COTEAU DE MONPLAISIR VERS LE CENTRE VILLE
-  41-43
ÉTENDRE, DIVERSIFIER ET OUVRIR MONPLAISIR VERS LA MAINE : LES FOURS À CHAUX, ST SERGE ET TOURNERIE



Modalité d'enquêtes mises en œuvre: phase 2

- **Ateliers partenariaux: 4 réunions, avec plus de 20 participants au total**

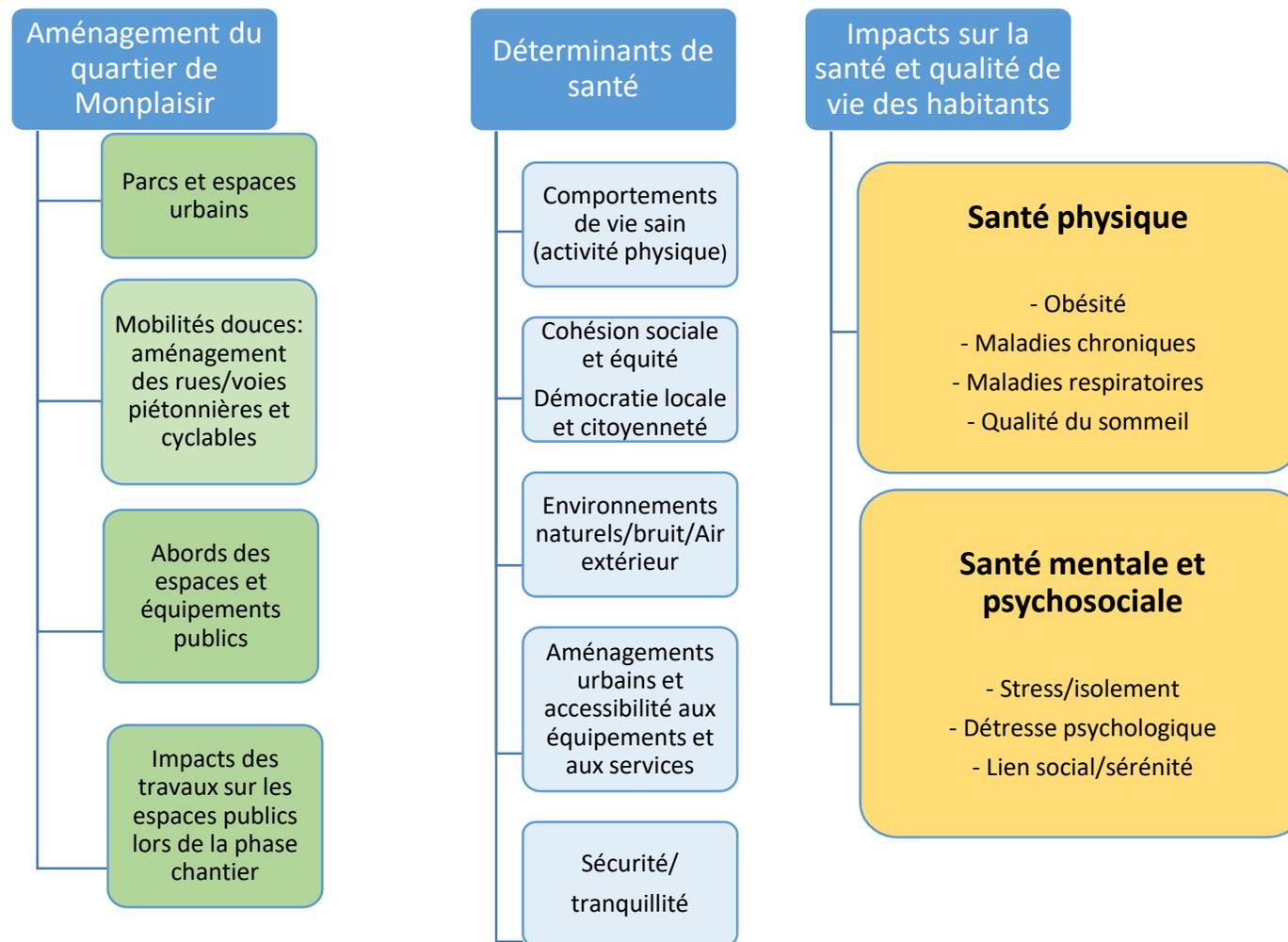
23 juin: Groupe « professionnels »	Visite collective en déambulation sur le périmètre de l'EIS : repérer les atouts et faiblesses du quartier/ aspects positifs et négatifs)
23 juin: Groupe « habitants »	
30 juin: réunion commune « habitants/professionnels »	Choix de 4 catégories de population permettant d'aborder de manière plus spécifique les enjeux de santé / bien-être et comparaison des aspects positifs et négatifs actuels considérés comme les plus importants par populations: Femmes/Seniors/Jeunes (fréquentant écoles primaires, « visibles »)/Professionnels ou usagers venant de l'extérieur de quartier.
22 septembre: réunion commune « habitants/professionnels »	Point de vue sur les effets potentiellement positifs et négatifs du projet urbain présenté sur les enjeux de santé identifiés avant

- **Consultation du groupe mixte « conseil citoyen / conseil de quartier » :**
 - 19 décembre: 8 participants, équilibre entre les 2 Conseils
- **Réalisation d'une enquête de terrain élargie, avec l'appui d'un groupe d'étudiants de l'IFCS:**
 - Administration de questionnaires lors d'entretiens en face-à-face.
 - Réalisation de 109 enquêtes.
 - Entretiens sur la semaine du 21 au 25 novembre, production des résultats à mi-décembre.



Articulation avec le calendrier d'élaboration et de concertation du projet urbain

Schéma synthétique d'analyse des impacts



Une déclinaison des recommandations à travers 5 axes

Axe 1

Pour un développement
des mobilités actives sur
le quartier

12 recommandations

Axe 2

Pour une diversité
d'espaces favorisant le
lien social et l'activité
physique

10 recommandations

Axe 3

Pour une amélioration de
l'environnement, l'accès
des équipements publics

7 recommandations

Axe 4

Pour un usage apaisé
des espaces publics

5 recommandations

Axe 5

Pour un projet participatif
et favorisant la cohésion
sociale

8 recommandations

Axe 1: Pour un développement des mobilités actives sur le quartier

Recommandations prioritaires

Recommandation 1	Elaborer des chemins piétonniers et cyclables permettant de relier les écoles aux parcs et espaces verts, avec un accès facilité pour tous (et notamment améliorer la sécurité et le confort des parents se déplaçant avec de jeunes enfants ou encore la circulation de personnes à mobilité réduite).
Recommandation 2	Intégrer du mobilier urbain, tels les bancs, les tables et les poubelles, et la végétation le long des chemins piétonniers et cyclables les plus fréquentés pour favoriser les contacts sociaux formels et informels entre citoyens, augmenter ainsi le sentiment de sécurité et de propreté.
Recommandation 3	Prévoir l'aménagement de supports et d'espaces de rangement pour vélos protégés près de la Place de l'Europe (commerces/équipements publics), dans les stationnements des immeubles.
Recommandation 4	Aménager un circuit "marche/vélo/course à pieds" d'au moins 1/2 h vers bords de Sarthe; aménager un circuit "mobilités douces" vers le centre-ville

Ce que l'on sait de la littérature:

- Un grand nombre d'études montrent que les espaces les plus favorables aux mobilités urbaines actives sont ceux que l'on trouve dans des zones assez denses, possédant une mixité fonctionnelle et où la continuité des cheminements (notamment pour les modes actifs) est optimale.
- Une étude récente, réalisée par les chercheurs hollandais, vient démontrer que les enfants de 3 à 5 ans qui n'ont pas d'espace vert à proximité immédiate de leur domicile auraient un risque beaucoup plus élevé que les autres de devenir obèses avant l'âge de 7 ans.
- La présence d'espaces verts aménagés est également associée à une augmentation de la marche et de l'activité physique.

Axe 2: Pour une diversité d'espaces favorisant le lien social et l'activité physique

Recommandations Prioritaires

Recommandation 1	Dans l'ensemble des espaces verts (et notamment Gallieni): intégrer de vraies aires de jeux sécurisées, avec bancs / WC (jardin Gallieni: cf. enquête ménages).
Recommandation 2	Affirmer des vocations prioritaires complémentaires (mais non exclusives) pour les différents espaces verts, reliés entre eux: (ex: Gallieni: jeux ; Rousselière: activité sportive / circuit sportif; Kalouguine: pique-nique...)
Recommandation 3	Développer, démultiplier les "jardins potagers" à l'échelle des immeubles (espaces verts de proximité, accompagnement associatif en appui aux demandes portées par les habitants)
Recommandation 4	Evaluer le niveau des nuisances sonores générées par la voie ferrée à proximité des nouvelles habitations prévues à proximité du parc Hébert de la Rousselière et prendre les mesures nécessaires (anti-bruit)

Ce que l'on sait de la littérature:

- En termes de cohésion sociale, les parcs et espaces verts urbains constituent des lieux de rencontres propices aux relations sociales et à l'émergence de liens sociaux.
- Les personnes vivant à proximité d'espaces verts ressentent moins de solitude et souffrent généralement moins de l'absence de soutien social.
- L'effet des parcs et espaces verts sur l'activité physique et de loisirs dépend de plusieurs facteurs, dont leur accessibilité, leur état (entretien, présence d'équipements, etc...) et leur niveau de sécurité réelle et perçue. (McCormack, Rock, Toohey et Hignell, 2010).
- Les travaux de Maas (2008) confirment également que l'environnement naturel proche, c'est-à-dire situé à moins d'un kilomètre des habitations, a un effet positif sur les relations sociales. D'après cette auteure, les espaces verts augmentent le sentiment de sécurité physique et sociale, quels que soient le groupe social et le taux d'urbanisation.

Axe 3: Pour une amélioration de l'environnement, l'accès des équipements publics

Recommandations prioritaires

Recommandation 1	Améliorer les aménagements existants et accès piétonnier autour des deux groupes scolaires (en lien avec la requalification des groupes scolaires: accès facilité pour les poussettes; limitation de vitesse pour les automobiles et facilités de stationnement à imaginer avec l'idée d'un pédibus), et au-delà des ERP.
Recommandation 2	Améliorer la signalétique des équipements publics sur le quartier afin de valoriser la présence nombreuse des services proposées à l'échelle du quartier.
Recommandation 3	Concevoir avec les services de proximité une politique de gestion des déchets aux abords de la place de l'Europe.

Ce que l'on sait de la littérature:

- Améliorer l'accessibilité et la desserte des équipements publics fait partie des conditions nécessaires de l'attractivité des équipements concernés.
- Un bon accès à l'emploi, à l'éducation, aux soins de santé, un réseau social, un bon revenu, l'accès à des services publics sont des facteurs influençant la santé, ils constituent des déterminants de la santé,
- L'accessibilité serait déterminée par la distribution spatiale de destinations potentielles, la facilité de rejoindre ces destinations, de même que de l'importance, la qualité et le type d'activité.
- Assurer la tranquillité publique, dans et aux abords des équipements publics, ressort comme une des dimensions essentielles à intégrer dans le projet. En effet, les problématiques de manque de sécurité avérés ou perçus sont mises en avant comme constituant une raison majeure pour laquelle l'équipement n'est pas ou plus fréquenté

Axe 4: Pour un usage apaisé des espaces publics

Recommandations prioritaires



- Globalement, il existe une relation entre qualité de l'espace public et niveau de sécurité qui y règne.
- Le sentiment d'insécurité ne se réduit pas à la fréquence de la victimisation (c'est-à-dire l'expérience personnelle de la violence) ou à la pression écologique des désordres(leur fréquence dans un lieu donné).
- Les transports publics représentent des espaces publics privilégiés d'expression des tensions sociales de par le rapport particulier qu'ils entretiennent avec les territoires. Ils sont aussi le symbole de la ville de passage, de diversité et d'anonymat
- Les opérations réussies de requalification d'espaces dégradés comportent, d'une manière ou d'une autre des modalités d'associations des usagers et des parties prenantes locales.

Recommandation 1	Place de l'Europe: favoriser la mixité hommes / femmes (choix dans la programmation des locaux, offres d'activités: équipements, commerces, à destination des femmes); démarche d'appropriation des espaces publics par les femmes...
Recommandation 2	Intégration du tram: aménagement pour éviter conflits d'usage avec autres mobilités, question de la sécurisation en soirée (éclairage...).

Axe 5: Pour un projet participatif et favorisant la cohésion sociale

Recommandations prioritaires

Recommandation 1	Engager une véritable démarche participative pour permettre aux citoyens, habitants du quartier de participer aux différentes instances de débats et de concertation relatif au projet urbain.
Recommandation 2	Prioriser le planning des travaux sur les aménagements prévus sur les périmètres des groupes scolaires et de la place de l'Europe (image du quartier à valoriser - défaut d'attractivité).
Recommandation 3	Place de l'Europe - Organiser une offre commerciale équitable (accessibilité économique des habitants du quartier) permettant aux plus démunis de disposer d'une offre alimentaire de proximité et de qualité à moindre coût.

Ce que l'on sait de la littérature:

- Le capital social est un autre concept opérant au niveau collectif. Il représente le nombre de contacts sociaux, le type de support social, l'opinion sur l'environnement local (sécurité, attractivité, etc.), l'engagement dans des groupes locaux et la confiance
- L'information partagée au sein d'un groupe dont la cohésion sociale est bonne permet d'intégrer des habitudes de vie saines (activité physique, soins prénataux, alimentation saine, etc.); ils contribuent à une efficacité collective dans la résolution de problèmes (accès aux soins, etc.).
- Des études ont mis en évidence que l'isolement social est un déterminant de mauvais état de santé et qu'une fois une pathologie déclarée, les individus socialement isolés ont un risque de décès de 2 à 5 fois plus élevé que ceux ayant un réseau social fort.

Les grands enseignements

PILOTAGE

- Soutien ARS
- Comité de pilotage EIS ad hoc avec élus référents
- Ateliers partenariaux et enquêtes de proximité (IFCS) + Implication des conseils citoyens et de quartier
- Mise en place d'une équipe projet transversale de gestion de l'EIS
- Approche écosystémique (sport, espaces vert, sécurité ...)

MODALITES INTERVENTION

- Prise en compte des problématiques existantes
- Processus de prise en compte des recommandations
- Articulation avec le NPNRU
- Diversité des acteurs (critères de participation des acteurs et habitants)

ORGANISATION

- Temporalité glissante – Cohérence du planning avec la signature de la convention ANRU
- Portage Agglomération puis ville
- Concertation sur les aménagements à prévoir durant la phase des travaux
- Prévoir le processus de mise en œuvre des recommandations
- Modalités de communication « grand public »: fondu dans la Maison du projet

PARTENARIAT

- Equipe de recherche (apport des données probantes)
- Accord partagé sur la phase de cadrage
- Gestion du réseau d'acteurs impliqués dans la démarche
- Place des démarches participatives quand le projet urbain a déjà beaucoup sollicité les riverains

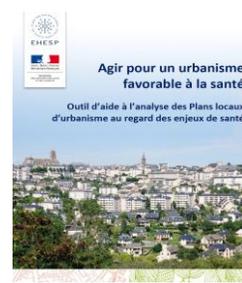
Pour aller plus loin

- Pour en savoir plus sur l'EIS: Dossier thématique de Santé Publique France <http://inpes.santepubliquefrance.fr/evaluation-impact-en-sante/default.asp>
- Mais aussi sur les questions urbanisme et santé:
- Brochures du Réseau français des Villes Santé: le Point Villes-Santé sur... les Plans Locaux d'Urbanisme – PLU et PLU(i) et Le Point Villes-Santé sur.. Urbanisme et Santé : quel rôle pour les collectivités locales?
- Référentiel « URBANISME ET SANTÉ » réalisé par l'ARS – DREAL PDL : Document technique « urbanisme et santé » adapté à la région des Pays de la Loire (en cours de validation).
- Référentiel ISADORA réalisé par l'EHESP (en cours de finalisation)

- Et aussi:



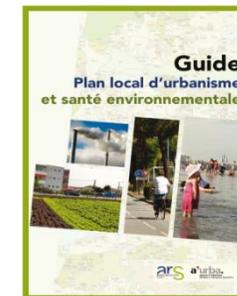
Guide EHESP/DGS. « Agir pour un urbanisme favorable à la santé, concepts & outils »
Roué Le Gall, A., Le Gall, J., Potelon, J-L., Cuzin, Y., 2014



Complément guide EHESP/DGS «Agir pour un UFS, Outil d'aide à l'analyse des Plans locaux d'urbanisme au regard des enjeux de santé, Lemaire, N., 2016.



Roué Le Gall, A., Lemaire N., 2017 « Urbanisme favorable à la santé » YearBook Santé et Environnement 2017 ERS



Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine, ARS Aquitaine, 2015. Guide Plans local d'urbanisme et santé environnementale

Merci de votre attention